

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

544ème séance

Mercredi 15 juin 2005, à 10 heures
Vienne

Président : M. Adigun Ade Abiodun (Nigeria)

La séance est ouverte à 10 h 16.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, bonjour. Je déclare ouverte la cinq cent quarante-quatrième séance du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous allons poursuivre notre examen du point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session ». Le Président du groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique nous présentera un rapport sur les travaux effectués par le groupe de travail lors d'intersessions.

Nous poursuivrons notre examen du point 9, « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle », ainsi que le point 10, « L'espace et la société ». Ensuite, nous passerons à l'examen du point 6 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III ». Nous commencerons également à examiner le point 11, « L'espace et l'eau », et le point 13, « Questions diverses ».

Au terme de la séance de ce matin, nous entendrons Monsieur Richard Braucker de l'Allemagne pour une présentation intitulée « Laboratoires scolaires DLR ; comment susciter un intérêt vis à vis des sciences spatiales ? ».

Je tiens également à vous informer que le groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique tient actuellement son intersession dans la salle 7. Le groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace du Sous-Comité scientifique et technique tient également son intersession dans la salle C0713.

Mesdames et Messieurs, voilà notre programme pour ce matin. Des commentaires ? Tel ne semble pas être le cas.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session (point 7 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je vous propose de reprendre notre examen du point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique ». Nous allons entendre le rapport du Président sur le groupe de travail sur les débris spatiaux, Monsieur Claudio Portelli de l'Italie, qui va nous présenter un rapport sur les intersessions du groupe de travail. Vous avez la parole, Monsieur.

M. C. PORTELLI (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous présenter un rapport intérimaire sur les travaux intersession du groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



technique. Notre groupe a commencé ses travaux intersession le 13 juin et doit travailler jusqu'au 16 juin conformément à la décision prise par le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-deuxième session qui a eu lieu à Vienne le 21 février et le 4 mars de cette année.

Vous vous souviendrez que le Sous-Comité scientifique et technique a également convenu que le groupe de travail devrait élaborer un document sur la réduction des débris spatiaux qui se baserait sur le contenu technique du Comité de coordination interagences sur les débris spatiaux et les lignes directrices sur les débris spatiaux. Le A/AC.105/C.1/L.260 est un document qui ne sera pas contraignant aux yeux du droit international et qui tiendra dûment compte des principes et traités des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique.

Je tiens à mentionner l'un des grands accords du groupe de travail et conformément à cet accord, le Sous-Comité continuera d'examiner la question des débris spatiaux conformément au plan pluriannuel allant de 2005 à 2007. Les travaux viseront à examiner les pratiques des États en matière de réduction des débris spatiaux, d'élaborer un document sur les débris spatiaux qui sera soumis au Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-quatrième session en 2007.

Lundi, le groupe de travail a adopté le programme de ses intersessions. Conformément à ce programme, à cet ordre du jour, le groupe est saisi des missions suivantes :

- 1) Débat du travail relatif à la réduction des débris spatiaux ;
- 2) Débat sur les propositions reçues par les États membres ;
- 3) Finalisation d'un index des documents relatifs aux débris spatiaux ;
- 4) Élaboration d'un document de réduction des débris spatiaux ;
- 5) Débat de l'ordre du jour de la prochaine réunion intersession du groupe de travail sur les débris spatiaux ;
- 6) Présidence de ce groupe de travail.

Je suis ravi de pouvoir vous annoncer qu'à compter de ce matin, le groupe de travail a déjà pu accomplir la majorité des missions susmentionnées et est en train d'élaborer un document sur la réduction des débris spatiaux. Les propositions

reçues de la France, de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Agence spatiale européenne, nous ont permis d'élaborer un projet de document sur la réduction des débris spatiaux. Les propositions que nous avons reçues sont reprises dans le document A/AC.105/2005/CRP.8/Corr.1/Add.1. Les représentants des États membres, organisations internationales et observateurs ont participé aux réunions intersessions du groupe de travail. Il s'agit en l'occurrence de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la République tchèque, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Agence spatiale européenne et du Conseil consultatif sur la génération spatiale. Le groupe de travail devrait terminer ses travaux le 16 juin. À ce moment-là, je vous présenterai à nouveau un rapport sur les résultats de cette intersession.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur Portelli, au nom du Comité, je tiens à vous remercier, vous et votre groupe de travail sur les débris spatiaux pour l'excellent travail que vous avez accompli lors de ces intersessions. Nous espérons que vous pourrez terminer vos travaux dès que possible et que vous pourrez nous faire rapport par la suite de vos travaux. Des commentaires ? Ce n'est pas le cas.

Mesdames et Messieurs, nous allons donc suspendre notre examen du point 7, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session », dans l'attente du rapport définitif du Président en fonction du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et le Président du groupe de travail sur les débris spatiaux, concernant les intersessions.

Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle (point 9 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je vous propose de poursuivre l'examen du point 9, « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle ». Y a-t-il des délégations souhaitant prendre la parole sur ce point de l'ordre du jour ? Apparemment aucune délégation n'a souhaité prendre la parole sur ce point. S'il n'y a pas de délégations souhaitant prendre la parole sur le point 9 de l'ordre du jour... La Grèce a la parole.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. À propos de ce point de l'ordre du jour, je tiens à répéter formellement ce que j'ai dit hier. Premièrement, concernant les efforts à déployer afin de soutenir au niveau institutionnel les activités du Bureau sur les programmes d'application des techniques spatiales. L'objectif est de nommer trois ou quatre personnes pour qu'elles préparent un document à soumettre au Sous-Comité scientifique et technique en février de l'année prochaine afin de consolider sur le plan institutionnel et sur le plan des ressources humaines et financières, tout ce programme d'application des techniques spatiales.

Voilà l'objectif de ma délégation. Nous avons également lancé d'autres idées et nous avons sollicité votre réaction et celle des délégations. Objectif donc, mettre sur pied un tout petit groupe de travail, comité, qu'importe le titre, quoi qu'il en soit préparer un document spécifiant la façon de consolider les programmes d'application des techniques spatiales afin de contribuer à la diffusion transmission des retombées des technologies spatiales plus particulièrement dans les pays en voie de développement.

Je saisis cette occasion pour rappeler ma proposition qui concerne également le rapport du Sous-Comité juridique, je vous parle de la lettre, de la circulaire à envoyer aux États qui ne sont pas encore parties aux cinq traités. Comment et pourquoi prendre cette décision si importante ? Toutes les nations doivent être parties à ces traités. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie Professeur Cassapoglou pour cette intervention concernant les retombées et la proposition de rédaction d'un document au sein du Bureau. Je pourrais peut-être inviter le Directeur du Bureau, un expert, à réagir.

M. S. CAMACHO (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous pourrions avec ce petit groupe, coopérer avec celui-ci au sein du Bureau sur base de notre savoir-faire quant à l'application de différents éléments. Lorsque le rapport sera publié, nous pourrions réfléchir à la manière de travailler avec ce groupe car il faudrait procéder à un échange de vues, de projets. Ce sont les deux éléments qui seront examinés par le Bureau. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur Camacho et Professeur Cassapoglou. Est-ce que nous parlons

bien d'experts provenant des États qui travaillent dans le domaine des activités spatiales et qui sont en mesure de contribuer à cet aspect des bienfaits ? Est-ce que nous sélectionnons, nommons des personnes ? Est-ce que nous attendons des candidatures volontaires ? Monsieur Hodgkins des États-Unis demande la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas d'objection face à cette proposition de création d'un groupe d'experts qui analyserait le programme des applications spatiales. Cependant, je préférerais, nous avons déjà désigné la personne responsable de cet exercice. Pour moi, les choses ne sont plus très claires. Est-ce que le Bureau des affaires spatiales aura le temps et les moyens de coordonner ce groupe ? Si le Bureau se sent capable, il n'y a pas de problème.

J'ai l'impression que le groupe d'experts doit être coordonné par quelqu'un que l'on a choisi avant la création de ce groupe et avant de terminer nos travaux dans le cadre de cette session. Peut-être que le Bureau pourrait être un organisme consultatif et non pas de coordination. Il faudrait peut-être consulter le Bureau et savoir quel est le rôle qu'il veut jouer. Dans le cadre des réunions des Sous-Comités nous avons compris, d'après les informations, que l'année prochaine était fort chargée pour le Bureau des affaires spatiales et que peut-être ce groupe d'experts alourdirait encore plus celle-ci. Un document peut être publié, bien sûr, nous pourrions nous accorder sur les modalités de cet exercice, nous pourrions peut-être nommer ensuite le coordonnateur de ce groupe d'experts. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur Hodgkins. Professeur Cassapoglou, attendez, je ne vous donne pas la parole. Monsieur Hodgkins, Monsieur Cassapoglou et tous les autres délégués intéressés ainsi que le Bureau, est-ce que je peux vous demander de vous charger de cette question au nom du Comité et peut-être nous faire rapport demain sur cette question et il faudrait peut-être nous présenter un coordonnateur autre que le Bureau. J'invite le Bureau à réagir.

M. S. CAMACHO (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je suis tout à fait d'accord avec la proposition des États-Unis. En effet, jusqu'au prochain Sous-Comité, notre travail sera fort chargé. Nous voulons participer bien sûr à cet exercice, afin de transmettre notre savoir-faire, en tout cas ça c'est sûr.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur Cassapoglou, est-ce que vous êtes satisfait ?

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, bien sûr, je remercie mon collègue des États-Unis pour son soutien.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : En attendant ce document demain, est-ce que nous pouvons suspendre l'examen du point 9 de l'ordre du jour, « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale » ?

Espace et société (point 10 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, nous allons donc poursuivre l'examen du point 10, « Espace et société ». Le premier orateur sur ma liste est le représentant des États-Unis, Monsieur Higgins.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation est ravie d'intervenir au titre du point 10, « Espace et société », au sein du COPUOS. Nous reconnaissons l'importance de l'enseignement spatial afin d'attirer les plus jeunes à entamer des carrières dans ce domaine et augmenter le nombre de spécialistes dans ce domaine afin de renforcer nos capacités nationales dans le domaine de la science, de l'industrie et afin de renforcer les opportunités dans le domaine de l'éducation, notamment le téléenseignement et l'enseignement électronique.

Le programme spatial civil des États-Unis continue à souligner l'importance de l'espace pour l'enseignement et de l'enseignement pour l'espace. L'une de nos priorités est d'élargir ces secteurs des sciences, des technologies, de mathématiques avant l'université et renforcer ces sujets dans le cadre des cours, par exemple, les programmes NASA sont disponibles. Afin de pouvoir contribuer à ces tâches, la NASA a lancé deux initiatives d'éducation nationales et a l'intention d'impliquer une partie de la communauté informelle à ces initiatives.

Par le biais du programme d'enseignement des astronautes de la NASA, certains des meilleurs enseignants des États-Unis ont la possibilité de devenir des membres permanents du corps des astronautes. Grâce à l'orientation de ces enseignants astronautes, nous pourrions recourir à la Station spatiale internationale pour des expériences

dans le domaine de la science spatiale. Par exemple, l'équipe sur Terre et une composante est accessible en ligne par le biais du site du programme qui est ouvert afin d'encourager les classes, les familles et les organisations privées à être impliquées aux programmes de la NASA.

Le programme d'explorateurs pour les écoles sélectionne 50 équipes d'école de la 4^{ème} à la 9^{ème} année afin d'établir un partenariat sur trois ans avec la NASA. L'objectif est d'impliquer ces jeunes aux activités de la NASA. Le programme est destiné aux populations les plus défavorisées dans tous les endroits des États-Unis. Au 16 mai de cette année, la NASA annonçait la création de 50 écoles d'exploration afin d'atteindre 150. Aujourd'hui ces écoles sont présentes dans 50 États, à Washington et à Porto Rico.

À ce sujet, nous sommes ravis de constater que la NASA, l'Agence spatiale européenne, le Ministère de l'enseignement des Pays-Bas ont signé un accord afin de lancer un programme de recherche Delta aux Pays-Bas. Ce programme est le reflet du modèle des écoles d'exploration de la NASA et sélectionne 15 écoles dans les Pays-Bas et ces 15 écoles seront annoncées ce mois-ci.

Une autre initiative prioritaire pour la NASA, ce sont les instituts d'exploration qui est un projet national destiné à impliquer la communauté de l'éducation informelle, offrir du matériel didactique et des moyens à certaines institutions et garantir la formation de professionnels. Cette initiative a également impliqué le public au sens large dans l'exploration et la découverte de l'espace. Les instituts qui se trouvent au centre de la NASA et dans d'autres endroits des États-Unis représenteront des partenariats entre la NASA, les institutions, associations, autres organisations au niveau de la communauté, musées, centres scientifiques et planétariums.

Les États-Unis continuent à développer la coopération avec les partenaires étrangers, notamment dans le domaine de la télédétection. Comme vous vous en souviendrez, suite à notre présentation spéciale de l'année dernière, le programme GLOBE continue à être un excellent exemple de partenariat entre scientifiques, enseignants et étudiants qui continue à se développer. GLOBE nous permet d'établir un programme de formation scientifique au niveau des écoles et au niveau international. GLOBE entame sa onzième année et concerne 26 000 enseignants, 15 000 écoles et 107 pays. Des étudiants ont transmis des données à près de 12 millions de mesures à la base de données GLOBE qui est accessible sur Internet.

En 2005, pour la première fois, la conférence annuelle de GLOBE aura lieu à l'étranger. La République tchèque qui est l'un de nos partenaires les plus actifs, accueillera la conférence à Prague du 31 juillet au 5 août et célébrera le 10^{ème} anniversaire de l'application au niveau international du programme en revenant sur le site du premier atelier de formation international de GLOBE qui a eu lieu en avril 1995 à Prague. GLOBE continue à être un excellent exemple de l'interaction entre l'espace et l'enseignement au niveau international et qui s'adapte aux besoins des pays participants.

Afin de renforcer l'enseignement et la sensibilisation du public, le portail d'éducation de la NASA a été mis à jour et nous espérons que ce type de ressources électroniques et d'autres activités électroniques pourront informer le public dans le monde entier quant à l'éventail des programmes de formation de la NASA. Trois sections principales comprennent des informations pour les enseignants, les étudiants et les enfants.

La recherche au sein de la NASA et ses missions permet de soutenir les enseignants et les parents dans la formation des plus jeunes dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques. Le bureau pour l'éducation de la NASA continue à rechercher des moyens de diffuser cette information. Nous encourageons tous les membres du Comité à se rendre sur le site Internet du portail NASA, www.nasa.gov et le site de formation de la NASA, www.nasa.gov/education.

C'est un défi pour nous d'intéresser les jeunes dans le monde entier aux technologies et aux sciences spatiales et la NASA est ouverte à toute possibilité de coopération internationale afin de réunir tous les moyens nécessaires afin de garantir cette coopération en vue de réaliser ces objectifs stratégiques de formation. Nous travaillons d'arrache-pied afin d'inspirer la génération future. Nous utilisons du matériel didactique et les activités spatiales afin de les attirer et nous sommes prêts à échanger notre savoir-faire, notre expérience et à tirer les enseignements des autres États membres du Comité.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie, Monsieur Higgins pour cette contribution au titre du point 10. L'Ukraine a la parole.

Mme N. ZUBACH (Ukraine) [*interprétation du russe*]: Je vous remercie,

Monsieur le Président. Au nom de la délégation de l'Ukraine, j'aimerais exprimer notre reconnaissance quant à votre direction des travaux de cette quarante-huitième session du Comité.

Monsieur le Président, au titre du point 10, nous aimerions souligner que le système d'éducation de l'Ukraine dans le domaine des activités spatiales est large et se base sur deux directions, scientifique et technique, et juridique. C'est ainsi qu'en 1996, au sein de l'Agence spatiale d'Ukraine, nous avons créé un centre national d'enseignement aérospatial des jeunes en Ukraine. L'une des priorités des activités du Centre est de repérer et de soutenir les jeunes talents, de les intéresser aux domaines scientifiques et techniques, la préparation d'une génération élite dans ce domaine de l'exploration et de la recherche de l'espace extra-atmosphérique. Le Centre travaille avec les classes supérieures, les étudiants, jeunes scientifiques et spécialistes par correspondance ou dans les classes.

Un laboratoire de modélisation de fusée spatiale a également été créé qui organise des concours espace et espace Pacifique, ainsi que des expositions d'art et de maquettes. Le Centre travaille également avec le musée aérospatial, c'est une exposition des techniques spatiales et de haute technologie. Le Centre développe des méthodes concernant notamment la recherche scientifique dans l'espace, les bases de la technique spatiale, biologie spatiale, médecine, entre autres.

En 2001, sur base de l'accord entre l'Agence spatiale d'Ukraine et l'Agence spatiale de la Russie, l'Académie des sciences de l'Ukraine et l'Académie des sciences de la Russie, ont créé en 1998 un Centre international du droit spatial. L'objectif de ce Centre est de coopérer dans le domaine du développement du droit spatial avec l'Ukraine, la Fédération de Russie et les autres pays de la CEI qui contribuent dans ce domaine. Les cours de base sont le droit spatial international, réglementation nationale spatiale de différents États du monde, protection de l'environnement, des activités spatiales, le rôle du système des Nations Unies dans le développement du droit spatial entre autres.

Nous avons par exemple, le programme de la petite Académie des sciences d'Ukraine, qui se base sur divers programmes élaborés en coopération avec les États-Unis. D'autre part, nous préparons des spécialistes dans le domaine de la technologie spatiale, de l'exploration, recherche spatiale, du droit spatial au sein de l'Institut polytechnique de Kiev, à la Faculté des systèmes aérospatiaux de l'Institut physique et technique de [??], mais

également l'Université de l'aviation de Kharkov, et également l'Université nationale d'Oujgorotkov [??] et l'Université d'aviation nationale.

De plus, nous travaillons aux sciences appliquées en Ukraine. C'est ainsi qu'à la suite de l'analyse de l'évolution de la technique spatiale en Europe, en Asie, aux États-Unis, l'Agence spatiale ukrainienne a décidé d'organiser des travaux destinés à créer un satellite créé par les jeunes d'Ukraine. Cela faisait partie du programme spatial national de l'Ukraine.

Nous développons actuellement un projet dans le cadre des sciences appliquées, intitulé MS-1. Une documentation sera publiée à la fin 2005 et nous allons entamer la création de ce satellite. Des étudiants et des jeunes scientifiques participent à ce projet, mais également d'autres représentants du domaine de la recherche. Le projet est destiné à former mais également à intéresser. Étant donné que dans de nombreux pays on développe des projets de création de satellites par les jeunes, il est important de créer une conférence internationale qui pourrait analyser les problèmes relatifs à la création de tels appareils. L'Ukraine étant donné son expérience, pourrait se proposer en tant qu'organisateur d'un tel événement.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie pour votre présentation. Le représentant de l'Inde a la parole, Monsieur Radhakrishnan.

M. D. RADHAKRISHNAN (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation indienne estime que ce sujet de l'enseignement et de l'espace est étroitement lié à notre travail ainsi que la question de l'espace et la société. L'analphabétisme et le manque d'enseignement adéquat continue à être un problème pour certains pays en développement. C'est pourquoi nous avons souligné et recommandé dans la Déclaration de Vienne la nécessité d'entreprendre des activités afin de promouvoir l'alphabétisation et la formation dans les zones les plus rurales. La Déclaration du Millénaire des Nations Unies souligne et stipule que fournir une éducation et des possibilités de formation pour tous est fondamental pour le développement culturel, social et économique et afin d'éradiquer la pauvreté.

Monsieur le Président, la délégation indienne va présenter les développements qu'a connus l'Inde dans le domaine des applications spatiales afin de renforcer les capacités au niveau de l'enseignement

dans le domaine du téléenseignement, de la télémédecine et des centres de ressources. L'ISRO a lancé un satellite l'année dernière appelé EDUSAT. Il est configuré avec une bande C externe et des transpondeurs à bande KU. Différents réseaux de formation sont déjà opérationnels dans différents États de l'Inde.

L'État de Karnataka analyse également la possibilité de développer un tel réseau afin de mettre en connexion les différents instituts médicaux et afin de garantir des formations médicales. 885 écoles primaires sont connectées au réseau. C'est ainsi que par le biais de ce réseau, le programme de formation est diffusé dans différentes écoles. Les écoles dans les zones les plus reculées qui ne bénéficient pas d'électricité ne peuvent pas bénéficier de ce réseau. Deux autres réseaux avec cent terminaux seront opérationnels avant la fin de ce mois-ci et seront gérés par l'Institut central pour la formation et le conseil pour la recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation. Des enseignants des secteurs primaire et secondaire y seront connectés. 17 réseaux de formation vont être lancés avant la fin de cette année, couvrant les États de [?? *Punjab, Radjastan, Bihab, Oupé, Oriza* ??] et le Nord-Est de l'Inde.

Monsieur le Président, d'autres avancées ont été réalisées dans le domaine des projets de télémédecine. Aujourd'hui, 113 hôpitaux participent à ce projet, 88 hôpitaux ruraux et de districts sont interconnectés avec 25 hôpitaux dans le cadre de ces réseaux de télémédecine. Les zones les plus inaccessibles comme le Nord-Est de l'Inde, les Îles d'Andaman Nicobar, sont impliquées dans ce projet également. 50 000 consultations médicales ont pu recourir à ce système jusqu'à aujourd'hui. Notre expérience reflète que ce système de télémédecine est fort efficace et nous permet de réagir de manière efficace suite à des catastrophes naturelles.

Afin de fournir des services spatiaux pour les zones rurales, l'ISRO a lancé un programme de création de centres de ressources pour les villages, en partenariat avec les ONG, les États et les agences du Gouvernement central. Il s'agit ici d'un dispositif permettant de bénéficier des services spatiaux tels que le téléenseignement, la télémédecine, informations sur les ressources naturelles pour les activités de développement au niveau local. L'information sur l'agriculture, la pêche, les ressources en eau, la gestion du bétail et les informations météorologiques pourront être fournies par le biais de ce système.

Nous nous sommes associés avec la Fondation de la recherche de Suaminatan.

Cinquante centres seront créés dans les prochains mois dans les États de Kerala, Kerlataka, Orissa, Karand, en coopération avec les universités compétentes et les ONG impliquées dans ces activités philanthropiques. Nous avons l'objectif de créer 100 centres pour 2006.

Monsieur le Président, l'Inde contribue également au développement des ressources humaines dans le domaine de la technologie et de la science spatiales dans la région Asie-Pacifique afin de garantir la disponibilité de spécialistes pour l'avenir. Le programme d'ISRO, appelé CHERS et le Centre régional pour la science et la technologie spatiales et la formation pour la zone Asie-Pacifique y coopèrent.

Les activités des centres régionaux seront présentées plus tard durant cette session. L'enseignement à distance par les satellites est un grand défi pour l'Inde, et l'ISRO contribue au développement de ces systèmes.

Monsieur le Président, au titre du point 10, la délégation de l'Inde aimerait présenter une vidéo qui décrit le rôle des technologies spatiales dans le développement de notre société.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie l'Inde pour cette contribution au point 10 de l'ordre du jour sur « L'espace et la société », et à présent, je me tourne vers Cuba sur le point 10 de l'ordre du jour.

Mme L. PALACIOS (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, nous remercions le Comité de nous avoir donné la possibilité de présenter les expériences nationales en matière d'enseignement et les liens entre l'enseignement et l'espace. Le héros national cubain, José Martin, a toujours dit « La culture conduit à la liberté », un slogan que notre gouvernement a toujours gardé à l'esprit et ce, dès les premières heures du triomphe révolutionnaire de 1959.

- 1) L'enseignement à Cuba est gratuit à tous les niveaux, de la maternelle jusqu'à l'université.
- 2) En 1961, la campagne nationale de lutte contre l'analphabétisme a permis d'éradiquer ce fléau du pays.
- 3) L'enseignement est obligatoire jusqu'au neuvième niveau. Tous les étudiants peuvent poursuivre des études techniques et supérieures.

Le pays compte de multiples instituts polytechniques et de multiples universités dans toutes les provinces. Depuis quelques années, l'on a également créé des facultés dans toutes les municipalités. Ainsi, nos jeunes peuvent poursuivre leurs études, peu importe où ils vivent.

À l'heure actuelle, la priorité absolue est d'améliorer, d'approfondir la culture de notre population. Notre objectif étant un véritable enseignement intégral. Nous avons ouvert deux chaînes de télévision qui présentent un programme spécialisé éducatif. Parmi cette multitude de programmes éducatifs, il y a des cours de langue, entre autres anglais, français, italien, portugais. Parmi les principaux cours à la télévision, l'on retrouve fondements de la science moderne, environnement, météorologie, astronomie et bien d'autres encore.

Toutes les écoles primaires et secondaires à Cuba sont équipées de télévisions, de vidéos qui permettent aux étudiants d'approfondir le programme correspondant à leur niveau et ce grâce à des cours télévisés. Les écoles situées dans des lieux isolés sont dotées de panneaux solaires afin d'alimenter ces écoles en électricité. Qui plus est, dans l'ensemble des municipalités du pays, il existe des centres spécialisés que l'on a baptisés « Clubs informatiques pour jeunes ». Nos enfants, nos jeunes peuvent s'y rendre afin de maîtriser la science informatique.

Voilà quelques exemples montrant comment mon pays met l'accent sur l'enseignement de ces petits garçons, de ces petites filles, de ces jeunes, sans exception aucune.

Quel est le lien entre ces activités et l'apprentissage et l'approfondissement de la connaissance de l'espace ? A Cuba, l'on a fêté les semaines de l'espace en organisant plusieurs activités. Projection de films, vidéos, observation astronomique grâce à des télescopes, organisation des ateliers nationaux, intitulés « L'espace et son utilisation pacifique » qui en est déjà à sa quatrième édition. À l'occasion de cette semaine, les quelques planétariums du pays ouvrent leurs portes et l'on met l'accent sur le travail du groupe des passionnés d'astronomie, un groupe qui se réunit dans le Palais des pionniers Ernesto Che Guevara. Pendant un semestre, les petits garçons et les petites filles passionnés par cette science peuvent participer à ce groupe des passionnés d'astronomie. Cela fonctionne sur la base d'une rotation afin que le plus grand nombre possible d'enfants puisse avoir accès à cette formation extrascolaire. C'est par centaines que ces enfants ont pu suivre ces cours.

Monsieur le Président, Cuba a une coopération étroite en matière d'activités éducatives avec d'autres pays qui ont eu besoin de nos modestes efforts. Cuba s'est doté d'un programme de préparation de médecins, de multiples sous-développés ou en développement dans le cadre de l'école latino-américaine de médecine. Les élèves suivant cette formation sont subventionnés par le Gouvernement cubain.

Cuba a engagé une étroite coopération avec le Venezuela, plusieurs programmes conjoints ont été lancés afin de lutter contre l'analphabétisme dans ce pays frère. Les résultats ont été positifs. À Haïti, mon pays a mis sur pied un système d'alphabétisation au travers de la radio. Les résultats sont exceptionnels. Cuba, en collaboration avec d'autres pays latino-américains, le Venezuela en tête, a inauguré Canal Télé Sur, une chaîne de télévision qui montrera l'Amérique latine vue par les latino-américains, qui permettra également de défendre la culture de nos peuples.

Monsieur le Président, que ces réflexions soient la preuve même qu'en dépit des difficultés, un autre monde est possible. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de Cuba pour son intervention. J'invite la Colombie à prendre la parole sur le même point.

M. C. AREVALO (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation avant tout, souhaite exprimer sa satisfaction face à la participation active des délégations qui se sont prononcées sur ce point essentiel, un point que nous avons toujours défendu. En effet, c'est l'une des utilisations les plus concrètes pour les pays en voie de développement. Il s'agit d'une question à deux facettes : l'enseignement pour l'espace, l'espace pour l'enseignement, ce qui a été dit très pertinemment par Monsieur Higgins des États-Unis. C'est un processus à double sens.

Monsieur le Président, lors de la Conférence spatiale des Amériques, les pays latino-américains rassemblés à Cartagène en Colombie en 2002, du 14 au 17 mai, avaient fait du thème de l'enseignement la priorité de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous avons clairement défini des objectifs repris dans la Déclaration de Cartagène et dans le plan d'action, des objectifs soulignant l'importance de la technologie spatiale essentielle sur la question des retombées positives pour les pays en voie de développement et l'objectif était de redoubler tous nos efforts allant dans ce sens. Nous avons incité les pays afin qu'ils se dotent de

politiques actives allant dans le sens de la diffusion des sujets spatiaux afin de créer une conscience collective dans l'importance de l'utilisation des technologies spatiales pour garantir un développement durable. Des considérations, Monsieur le Président, qui sont reprises dans le CRP.7 publié par le Secrétariat. Je souhaite que les délégations présentes le transmettent à leurs capitales. Ce document est en train d'être traduit en anglais par le Secrétariat et reprend tout le travail effectué par le Secrétariat en la matière.

Monsieur le Président, nous aurions souhaité savoir quels avaient été les progrès des centres d'enseignement mexicains et brésiliens. L'année dernière, la Colombie et d'autres pays avaient fait des propositions. Nous souhaitons qu'il y ait davantage de coopération entre ces centres d'éducation, d'enseignement et le Secrétariat. Nous souhaitons que ces centres coopèrent plus étroitement avec le Secrétariat et nous proposons que la représentativité des pays de la communauté andine soit renforcée au sein des organes directeurs des centres en question. Jusqu'ici nous n'avons pas encore obtenu de réponse. Or, nous insistons. Il est essentiel qu'au sein des organes directeurs de ces centres, la diversité de l'Amérique latine se voit reflétée.

Monsieur le Président, la Colombie insiste sur plusieurs événements. Premier événement, un événement qui a eu lieu à Barranquilla. Pourquoi est-ce que je le mentionne ? Cet événement n'est pas remarquable par sa dimension mais bien par son symbolisme. Plusieurs activités ont été menées, par exemple « Espace et développement durable ». De nombreux jeunes de collègues de la ville de Barranquilla y ont participé. Barranquilla est une ville côtière des Caraïbes.

D'autres événements ont été organisés, notamment « Les enfants parlent de l'environnement ». Il y a là un potentiel d'avenir. Ce sont des enfants de 7 à 13 ans, de différents collègues de la région qui ont lancé un projet qu'il convient de souligner. Le 8 octobre 2004, une vidéo-conférence a eu lieu avec les membres de la NASA. À cette occasion, les enfants issus des écoles de la côte Atlantique, ont eu l'occasion d'interagir avec la NASA de Huston sur différents sujets et notamment sur le développement durable. C'est la quelque chose qu'il convient de mentionner. Une fois de plus, ce sont des éléments qui participent au développement des jeunes.

La Semaine spatiale a eu lieu en Colombie. D'innombrables acteurs y ont participé en provenance des universités, mais aussi des médias,

et plus particulièrement de la radio qui a un poids, une influence toute particulière en Colombie.

Monsieur le Président, je tiens à vous dire que du 8 au 13 août de cette année, aura lieu un événement « Amélioration des systèmes de cartographie du territoire colombien », un projet cofinancé par l'Union européenne. Cela aura lieu dans le cadre de la Semaine spatiale 2005 qui comptera sur la participation d'experts nationaux, internationaux, la participation du secteur public, privé, il y sera question de télédétection, systèmes d'information géographique, GPS, géodésie, production cartographique, numérique, infrastructures spatiales, photogrammétrie numérique, etc. Des questions qui seront abordées lors de cette semaine thématique qui aura lieu en août.

Monsieur le Président, en conclusion, je tiens à revenir sur les déclarations de plusieurs organisations et plus particulièrement celle de l'UNESCO, la déclaration de Madame Yolanda Berenguer qui a insisté sur l'interaction entre les différentes agences des Nations Unies, mais aussi la décennie des Nations Unies pour le développement durable. Il y a là des aspects essentiels et liés à la promotion de l'espace dans les différents programmes scolaires, essentiels également pour sensibiliser le grand public et pour que l'espace soit mis au service du développement de la société. Nous travaillons en étroite coopération avec l'UNESCO, avec le Bureau des affaires spatiales pour organiser en novembre un événement en Colombie, bien entendu des étudiants y participeront, tant les universités que les secteurs officiels de la Colombie y participeront et ce, grâce à la collaboration de l'UNESCO.

Enfin, Monsieur le Président, cette question ne pourra se faire sans une coopération nationale renforcée. Nous sommes ravis de voir qu'a été organisé un colloque au Japon du 14 au 15 octobre où il sera question d'enseignement, d'espace, de renforcement des capacités pour le développement durable. Le Secrétariat souhaite travailler en collaboration avec ces multiples institutions et pourra participer en élaborant un document.

Voilà, Monsieur le Président, je m'en tiendrai là. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur de la Colombie pour son intervention sur le point 10 de l'ordre du jour.

Mesdames et Messieurs, c'était la dernière demande de parole ce matin sur le point 10. Y a-t-il

d'autres délégations qui souhaitaient prendre la parole sur ce point ? Ce point pourra encore être abordé cette après-midi. Le débat sera conclu cette après-midi.

L'espace et l'eau (point 11 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Contrairement à ce que j'ai dit ce matin, je vous propose de passer au point 11 de l'ordre du jour et non pas au point 6 comme je vous l'avais dit, car le Secrétariat vient de m'annoncer que nous allons perdre certains de nos orateurs sur le point 11 si je procède comme je voulais le faire. Avec votre autorisation, j'inverse les points de l'ordre du jour afin de commencer par l'examen du 11 suivi du 6. Les États-Unis ont la parole, Monsieur Higgins. L'espace et l'eau.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation est ravie de pouvoir faire une déclaration sur les activités actuelles et à venir aux États-Unis concernant l'espace et l'eau. L'intérêt est vif vis à vis des différents aspects de l'eau et plus particulièrement la recherche scientifique, la gestion, la prise de décisions. Cet intérêt découle de la volonté d'avoir plus d'informations en provenance des plates-formes spatiales, celles se trouvant d'ores et déjà dans l'espace, celles que l'on planifie et celles pour lesquelles il n'existe qu'une théorie.

Dans le domaine de la recherche scientifique, le cycle mondial de l'eau ne peut être compris qu'en établissant des réseaux d'observation sur place, mais l'augmentation systématique de ces réseaux au niveau mondial s'avèrerait trop onéreux. Voilà pourquoi les observations satellitaires sont une excellente alternative afin d'avoir une vision de la totalité de la Terre. En matière de gestion de l'eau, les décisions ne s'appliquent généralement qu'à une zone locale. Donc il est suffisant d'utiliser une observation locale pour prendre des décisions. Cependant les zones grandissantes, les sciences du cycle des eaux et l'utilisation de la technologie satellitaire nous permettent de mieux définir les usages locaux et d'ajouter des informations nous permettant de supprimer certaines incertitudes. À l'heure actuelle, les recherches se focalisent sur l'eau sous toutes ses formes, notamment des satellites qui permettent d'examiner l'état de l'océan et d'améliorer les prévisions climatiques.

Dans le cadre du Niño et la Niña, les satellites fournissent des informations concernant des extrêmes hydrologiques à l'instar d'inondations, de sécheresses ou de violentes tempêtes. La synergie existant entre les missions

opérationnelles et de recherches ne peut pas être sous-estimée. Les missions de recherche testent non seulement la technologie et la science mais surtout elles permettent de soutenir des fonctions opérationnelles puisque ces données de recherches permettent de combler des lacunes existantes.

Les États-Unis continuent d'étudier les données de télédétection satellitaire afin de résoudre ou d'atténuer les problèmes liés à des ressources en eau limitées. Une évaluation en temps réel des propriétés de l'eau, des données de multiples satellites, notamment le POES américain, l'environnement de l'orbite géostationnaire, GOES, ainsi qu'un programme météorologique de défense des satellites opérationnels. Une expérience climatique de recouvrement de la gravité [??] LANDSAT ou des satellites de recherche TERA et AQUA, tous ces programmes permettent de déterminer les précipitations, le couvert en neige, l'humidité du sol, les modifications des eaux souterraines, les zones inondées et même d'estimer l'évaporation.

Des informations supplémentaires peuvent aussi être extraites, essentielles pour la science et la gestion de l'eau. Température de la surface, vitesse du vent, rayonnement, type de végétation, etc. La NASA et d'autres agences gouvernementales participent actuellement à un système d'information national intégré sur la sécheresse, le NI-10. L'objectif est d'améliorer le degré de prévisibilité et la surveillance. Le NI-10 est l'une des contributions américaines aux systèmes d'observation de la planète.

Une autre activité qu'il convient de mentionner est l'implication récente de la NASA dans l'effort multi-agence visant à évaluer la capacité des pays du Maghreb à se doter des capacités scientifiques et technologiques provenant des États-Unis pour améliorer leur système de gestion de l'eau. Les scientifiques et les gestionnaires marocains nous ont affirmé qu'ils souhaitaient apprendre davantage sur la façon d'obtenir des données grâce à la télédétection.

À l'avenir, les États-Unis pourront exploiter le satellite environnemental de la prochaine génération, le NPOS, ainsi que le COSAIR. Ces satellites permettront de collecter, de diffuser des données concernant les océans, l'atmosphère, la Terre, le climat, l'environnement spatial de la Terre, en fournissant des mesures environnementales de qualité permettant de contrôler le cycle de l'eau et les phénomènes liés à la météo.

Monsieur le Président, nous sommes persuadés que ce sujet « Espace et eau » était totalement opportun. Le défi à relever par le États membres, un défi que les États-Unis s'efforcent aussi de relever, est de s'assurer que les données scientifiques de qualité soient disponibles, soient traduites dans la pratique et soient rendues utilisables par les décideurs. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci pour cette déclaration sur le point 11 de l'ordre du jour. Le prochain orateur est le représentant du Japon. Vous avez la parole.

Mme K. SASAKI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, distingués délégués, au nom de la délégation du Japon, j'ai l'honneur de vous faire part de l'expérience du Japon dans le cadre de ses plans développés et plans prévus pour l'observation du cycle de l'eau.

Un tremblement de terre d'une magnitude de 9 sur l'échelle de Richter a touché l'Océan indien le 26 décembre 2004 déclenchant d'importants tsunamis qui ont tué plus de 100 000 personnes dans douze pays, notamment l'Indonésie, la Thaïlande, le Sri Lanka, la Malaisie, l'Inde et la République des Maldives.

Comme nous en avons débattu dans le cadre du Sommet d'observation de la Terre, les catastrophes liées à l'eau comme les pénuries et les inondations entraînent des problèmes sérieux pour les pays en développement. C'est pourquoi il est vital d'échanger notre savoir-faire en recourant aux données de téléobservation pour la gestion des ressources en eau.

Le Japon est situé en Asie orientale et comme d'autres pays d'Asie, son environnement est souvent touché par des moussons. Comprendre le cycle de l'eau mondial est donc vital pour prévoir la gestion de ces catastrophes. La gestion des ressources en eau, précipitations et sécheresses varient d'un pays à l'autre, mais nous devons comprendre le cycle de l'eau au niveau mondial. L'observation par satellite est la meilleure méthode d'observer ce cycle de l'eau et afin de bénéficier de données rapidement, notamment les cas soudains de changements climatiques.

L'Agence aérospatiale du Japon, JAXA, et d'autres agences japonaises observent actuellement le cycle de l'eau, en particulier les précipitations et ce à l'aide de satellites. Aujourd'hui, la JAXA et les États-Unis coopèrent afin d'observer le cycle de l'eau mondial. Les données obtenues de la mission

de mesure des précipitations tropicales et AQUA contribuent à l'analyse du mécanisme du cycle de l'eau mondial et nous permettent d'améliorer les prévisions météorologiques. Nous préparons actuellement le projet de mesure des précipitations mondial, projet GPM, afin de créer un système de surveillance du cycle de l'eau qui est une initiative japonaise et américaine. Le projet GPM est destiné à surveiller les variations du cycle de l'eau, les catastrophes naturelles, notamment, les pluies torrentielles, les typhons, les inondations, les sécheresses et afin d'établir des prévisions météorologiques. Le système GPM observe précisément les précipitations toutes les trois heures en recourant au satellite principal qui transporte un radar de précipitations et un radiomètre à micro-ondes comme le TRMM et recourt à des satellites plus petits qui transportent des radiomètres à micro-ondes.

Nous allons développer la technologie d'observation des structures à trois dimensions des systèmes de précipitations et les distributions des précipitations. Nous allons également développer un nouveau radar, le radar à double fréquence d'observation des précipitations qui observera l'intensité des précipitations. Ce radar est la clé de l'observation précise des précipitations dans le cadre du projet GPM. La haute précision de ces données quant à l'intensité des précipitations dans le cadre du projet GPM contribuera à la précision des prévisions météorologiques. Le réseau international des inondations, prévision des inondations, recourt à des données sur les précipitations des satellites par le biais du projet GPM et autres et fournit des informations aux agences qui participent aux activités dans ce domaine.

En outre, la recherche et le développement ont été promus afin de renforcer l'efficacité de l'utilisation des données satellitaires. Le satellite d'observation de la Terre avancé, ALOS, sera lancé cette année et contribuera à la cartographie, observation de la Terre, gestion des catastrophes et études quant aux ressources naturelles. L'ALOS observe les surfaces de la Terre en recourant à trois capteurs de téléobservation, des instruments de télédétection panchromatiques pour la cartographie stéréo, le prisme, qui analysent les données topographique. Le radiomètre 2, l'avenir 2, qui analyse la surface de la Terre et le radar [??] qui nous permet d'observer la surface de la Terre et les couches de glace à n'importe quelle heure du jour. JAXA qui a adhéré à la charte internationale au mois de février 2005 transmettra des données quant aux catastrophes par le biais d'ALOS. Les informations topographiques réunies grâce aux

données ALOS nous permettront de prévoir les catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, le système de prévision des inondations que nous sommes en train de mettre au point contribuera à l'atténuation des dommages causés par les inondations des principales rivières et afin de contrôler les ressources en eau. Nous nous basons sur les données satellitaires liées aux précipitations. Les données récoltées seront transmises au monde entier. L'application de ces données quant aux précipitations à de nouvelles zones dans le cadre de la surveillance des catastrophes et la gestion de la prédiction agricole est également prévue. L'observation mondiale des précipitations est indispensable pour les communautés afin de gérer leurs ressources en eau, la production d'alimentation et la gestion des catastrophes naturelles. C'est pourquoi nous attendons avec impatience le développement et d'autres satellites d'observation de la Terre.

Je vous remercie pour votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante du Japon qui est intervenue au titre du point 11, « Espace et eau ». Le Nigeria a la parole, Monsieur Hibrahim du Ministère de la gestion des ressources en eau du Nigeria.

M. M. H. IBRAHIM (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Durant la dernière réunion du Comité, au mois de juin 2004, le Nigeria a présenté son expérience quant à l'application des technologies spatiales dans la gestion des ressources en eau. Un catalogue de projets a été compilé et présenté au Comité. Le Nigeria est ravi de vous informer du fait que nous avons continué à appliquer la technologie spatiale dans nos systèmes de gestion des ressources en eau. Divers projets présentés durant cette réunion ont été menés à bien et nous en avons déjà récolté les fruits. D'autres projets sont en œuvre et de nouveaux projets ont été lancés. Les projets en cours et nouveaux projets sont ceux que je vais vous présenter.

Le projet HYDRO-NIGER. Ce projet a été lancé en 1980 sous l'auspice de l'Autorité du Bassin du Niger et a continué et a été soutenu financièrement et techniquement par le PNUD et l'OPEC. Le projet est destiné à la récolte de données et la surveillance en temps réel des niveaux d'eau et de la rivière du Nigeria, la cartographie hydrologique du Nigeria. Ce projet nous permet de cartographier le réseau hydrologique du Nigeria à une échelle de 1 pour 250 000, la cartographie des

plaines inondées du Nigeria destinée à résoudre les problèmes liés aux inondations afin d'améliorer la vie des personnes résidant dans ces zones. Les projets d'études ont été lancés en 2004 et sont destinés à définir les zones les plus vulnérables entourant les bassins des rivières.

Le projet de système AQUIFER nous permet de cartographier les nappes aquifères du Mali, du Niger et du Nigeria. Les trois pays impliqués sont conscients de la menace que représente la destruction de ces ressources naturelles. Nous avons coopéré avec nos partenaires dans le domaine du développement, le PNUD, l'UNESCO, la FAO, l'Agence, l'Agence spatiale européenne afin de développer une étude quant à un dispositif conjoint qui pourrait être établi afin de gérer les nappes aquifères. Quinze millions de personnes sont concernées par cette question. Le projet a été lancé et l'Agence spatiale européenne est à la tête de l'équipe, contribuant au niveau spatial à ce projet. Nous avons identifié différents projets pilotes et zones qui seront concernées et nous mettons en œuvre ces projets actuellement.

Le projet AQUIFER côtier. Ce projet transfrontalier est destiné à analyser la dégradation du sol des ressources en eau et de l'environnement côtier pour les pays tels que le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Nous nous sommes concentrés sur les aquifères qui sont victimes de pollution et d'intrusion d'eau saline. Le projet est coordonné par le GF, l'UNESCO et sera lancé plus tard durant cette année. Le projet pilote pour le Bassin du Lac Tchad nous permet de répondre à la menace que représentent les inondations liées à ce lac pour le Nigeria, le Tchad, le Niger, le Cameroun et la République d'Afrique centrale et qui concernent 30 millions de personnes.

Dans le cadre de la commission qui a été créée à cet effet, nous avons lancé différentes mesures destinées à gérer ce bassin d'eau et le Nigeria a lancé des mesures de recharge artificielle des aquifères du bassin. Le projet a été soutenu par le PNUD, l'Agence spatiale européenne et d'autres. Durant une réunion de trois jours à Vienne, l'équipe du projet va vous présenter la mise en œuvre du plan. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. J. CHABO (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, chers délégués, l'équipe qui vient d'être citée comprend des États membres de la Commission pour le Bassin du Tchad, les pays partenaires et les partenaires nous soutenant dans le domaine du développement. L'équipe a été soutenue par les bailleurs de fond. Ici, il s'agit de l'application des technologies spatiales pour la gestion des ressources en eau.

L'objectif est d'appliquer les applications spatiales opportunes pour gérer le Bassin du Tchad et afin de gérer les ressources en eau afin de garantir son développement durable.

Les objectifs spécifiques sont présentés ici : la création d'une base de données pour la gestion des ressources en eau du Bassin, le développement institutionnel, le renforcement des capacités humaines, le développement économique et social, la réduction de la pauvreté et la durabilité opérationnelle, le champ d'application, l'inventaire des données existantes, récolte de données, et enfin diffusion des informations et collecte des informations, analyse des données, diffusion des données, renforcement des capacités destinées aux décideurs, ingénieurs, secteur privé impliqués. Les zones de renforcement des capacités matériel, collecte d'informations, développement institutionnel, la commission et les points focaux des différents pays participants et autres autorités de gestion des bassins d'eau. Développement institutionnel, équipement, gestion, réglementation. Développement socio-économique, durabilité opérationnelle également, sont certains des points que nous avons identifiés.

Voici le calendrier sur cinq ans et les activités qui doivent être menées sont présentées ici dans cette liste : renforcement des capacités, inventaire des données existantes, collecte de données et ensuite, tout le reste, et la question des coûts est également présentée ici au Comité. Les partenaires qui sont intéressés par le projet : la Commission pour le Bassin du Lac Tchad, Institution de gestion de l'eau nationale et Communauté du Bassin du Tchad, les Nations Unies, l'Agence spatiale européenne, le COPUOS, l'UNESCO, l'Agence spatiale de l'Inde, l'Agence pour le développement et la recherche spatiale du Nigeria, et l'ITC des Pays-Bas. Les bailleurs de fond : le PNUD, Mouvement pour le développement africain et installation et gestion de l'eau, la Banque mondiale, l'initiative pour l'eau de l'Union européenne, l'Autriche, les Pays-Bas, et autres contributions sont des États membres concernés.

Pour le personnel, nous avons besoin d'experts pour tous les États membres concernés afin de lancer et coordonner le projet DJAMENA. Développement des ressources humaines. Des bourses sont nécessaires pour le renforcement des capacités au niveau national, cela comprendra des programmes de formation à court terme. Nous aurons besoin également d'un soutien financier. Ce sont des bailleurs de fond qui s'en chargeront, les États concernés, mais également les pays européens concernés, les institutions intergouvernementales,

l'équipement du matériel, des logiciels sont nécessaires, vous en voyez ici la liste. Diffusion de ce modèle. Grâce aux informations que nous avons collectées, nous pourrions préparer et soutenir des projets futurs. Des activités de sensibilisation, les décideurs, le personnel technique, les autorités de la communauté et les autorités locales, les écoles, etc.

Les missions des différents partenaires, en voici quelques-uns : l'Agence spatiale européenne qui doit nous soutenir du point de vue technique, au niveau du renforcement des capacités, la Commission économique pour l'Afrique va faciliter des formations pour les États, développer des projets pour d'autres bassins et nous permettra d'obtenir un soutien financier pour les différents programmes.

Ce que produira ce projet. Des bases de données, des modèles, des rapports scientifiques, des cartes, des nouvelles technologies, amélioration des normes, application pour l'utilisation des communautés au niveau de l'agriculture.

Impact sur les services. Nous allons bénéficier d'experts, un nouveau partenariat sera créé et la confiance sera établie par rapport aux communautés concernées, gestion efficace des ressources, durabilité, amélioration de la coopération entre les États entourant le Bassin, une meilleure compréhension et une planification des activités socio-économiques et un impact pour les activités de la communauté, agriculture, niveau des inondations, des pluies et prévention des sécheresses.

Voici donc les activités mises en œuvre par la Commission. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Nigeria pour l'intervention au titre du point 11. Je vous souhaite bonne chance pour ce projet qui est destiné à résoudre l'un des problèmes majeurs auxquels est confrontée l'Afrique. J'espère que vous nous donnerez des informations de suivi quant au développement de ce projet dans une année ou deux. Nous vous remercions sincèrement pour cette présentation.

La Commission économique pour l'Afrique, Docteur Donkor, d'Addis-Abeba qui est le Conseil supérieur pour la gestion des ressources en eau. Vous avez la parole.

M. S. M. DONKOR (UNECA) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je suis ravi d'avoir la possibilité de m'exprimer au sein de ce Comité pour la première

fois. Je fais partie du groupe pour l'eau, donc je ne fais pas partie du monde spatial mais suite aux interventions de ce matin, l'espace et l'eau sont des questions étroitement liées, car avant de venir ici j'ai remarqué que l'eau était concernée également par la recherche spatiale, recherche spatiale qui doit être développée dans ce domaine.

En Afrique, du point de vue économique, pour nous, l'espace nous permet de gérer les ressources en eau dans un souci de développement social et économique. Ce rôle de l'eau en tant que moteur de développement socio-économique peut être reflété par une simple phrase, l'eau et la vie. Durant ces cinq dernières années, la question de la gestion de l'eau est au centre de nos activités.

L'Afrique a développé une vision de son système en eau. Nous voulons obtenir une gestion durable de l'eau, accessible à tous, tout en respectant l'environnement. Afin de réaliser cet objectif, nous sommes tous d'accord sur quatre défis : renforcement des départements concernés ; garantir l'accès à l'eau ; renforcement du financement et enfin renforcer la sagesse liée à l'eau, comme nous l'appelons, car en Afrique, nous nous rendons compte que nous manquons d'informations précises, de données et les données ne sont pas opportunes et c'est l'un des problèmes pour nous dans le domaine de la gestion de l'eau.

C'est dans ce contexte que l'implication des agences spatiales dans le cadre du Sommet de la Terre 2002 qui vont soutenir les pays africains dans l'utilisation des applications spatiales en vue de la gestion de l'eau, ont été accueillies avec beaucoup d'optimisme et nous avons développé un projet TIGER en coopération avec l'Agence spatiale européenne, et cela permet de combler le manque d'informations lié à la gestion des ressources en eau.

Dans le cadre de la résolution de l'Assemblée générale et son projet « L'eau pour la vie », le Comité peut soutenir la gestion des ressources en eau en Afrique et augmenter ces ressources. La Commission économique pour l'Afrique a contribué à ces efforts en organisant des ateliers sur l'information quant aux ressources en eau qui va intégrer les informations liées aux différents projets développés grâce aux applications spatiales.

Enfin, Monsieur le Président, j'aimerais inviter les membres de ce Comité qui sont intéressés par cette question à soutenir ce partenariat avec l'Afrique afin d'appliquer les bienfaits de la technologie spatiale à la résolution

de ce problème. Vous pouvez consulter notre site Internet.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer à ce sujet.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour votre intervention au titre du point 11, « L'espace et l'eau », et j'espère sincèrement, chers délégués, que nous allons répondre à votre invitation à participer au programme pour l'eau pour l'Afrique, car cela se fait dans l'intérêt du développement de l'Afrique.

Chers délégués, si vous me le permettez, j'aimerais suspendre l'examen de ce point de l'ordre du jour jusqu'à cette après-midi. *Il en est ainsi décidé.*

Application des recommandations d'UNISPACE III (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons reprendre l'examen du point 6. J'ai quelque chose à vous dire avant tout. Excusez-moi pour cette interruption. Chers délégués, j'aimerais reprendre l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III. Pour ce faire, je vais donner la parole à notre second vice-Président Rapporteur de ce Comité, qui est également le Président de l'un des groupes d'action sur la stratégie de gestion de l'environnement, Docteur Parviz Tarikhi de la République islamique d'Iran, qui fera rapport au Comité quant à la réunion du groupe d'action qui s'est tenue la semaine dernière. Vous avez la parole.

M. P. TARIKHI (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom des deux autres co-présidents et des membres de l'équipe d'action 1, « Mettre au point une stratégie de surveillance environnementale mondiale de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III », je tiens à saisir cette occasion pour vous présenter un bref rapport des activités du groupe d'action concernant ses travaux, la situation actuelle.

Le groupe d'action a tenu sa huitième réunion en marge de la réunion du COPUOS, le 10 juin, donc vendredi. Le Président du COPUOS a assisté à cette réunion, l'équipe a débattu des questions dont elle était saisie et le plan d'action de l'équipe tel qu'annoncé par les co-présidents a été distribué à tous les membres de l'équipe. La

réunion a convenu de poursuivre les travaux de l'équipe conformément au plan d'action préalablement annoncé et a convenu que deux groupes pour les études de faisabilité des projets pilotes concernant les applications de télédétection pour la surveillance de la désertification d'une part, et d'autre part, la création d'un institut sur l'utilisation d'un système de surveillance environnemental en utilisant des données exhaustives et intégrées serait créé, commencerait ses travaux tel qu'annoncé dans le plan d'action.

Le manque de participation, de contribution des membres a été jugé comme l'un des principaux obstacles aux travaux de l'équipe. Certaines solutions ont été présentées lors de la réunion. Le manque de contribution et de participation par les membres est une question importante qui doit encore être examinée par le COPUOS et par le Bureau des affaires spatiales. L'équipe s'est annoncée prête à coopérer avec le Comité et le Bureau des affaires spatiales afin de garantir la participation élargie et constructive des membres.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci pour cette intervention et pour le rapport d'état. Une des choses les plus pertinentes que vous avez dite concerne ce manque de participation et de contribution des États membres, des organisations qui se sont engagés à être des membres actifs de votre groupe d'action. Malheureusement, force est de constater que votre équipe d'action n'est pas la seule confrontée à ce type de problème. Tout ce que je peux faire maintenant, au nom du Comité, c'est de lancer un appel à l'ensemble des délégués, et plus particulièrement aux pays ayant clairement souhaité participer aux travaux de plusieurs équipes d'action, de le faire afin que ce Comité puisse travailler de façon efficace et de traiter les questions qui nous ont été confiées. Merci Monsieur pour votre présentation.

Mesdames et Messieurs, le Secrétariat a fait circuler ce matin, le document 13, reprenant le rapport intérimaire du groupe d'experts spécial menant actuellement une étude sur la possibilité de créer une entité internationale responsable de la coordination et de l'optimisation de l'efficacité des services spatiaux utilisés lors de la gestion des catastrophes.

Avant d'inviter les délégations à se prononcer sur ce rapport, j'inviterai le Directeur du Bureau à nous présenter ce document. Monsieur Camacho, vous avez la parole.

M. S. CAMACHO (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, avant de présenter ce rapport, je me joindrai à d'autres délégations pour transmettre mes condoléances au Gouvernement du Chili, au peuple chilien en raison du tremblement de terre survenu hier.

Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir vous présenter le rapport intérimaire présenté par le groupe d'experts spécial. Comme vous le savez, notre Bureau a toujours soutenu le groupe d'experts depuis le début, en coordonnant la création du groupe et en garantissant au groupe tout notre soutien.

Monsieur le Président, le groupe n'a pas ménagé ses efforts et a permis de dégager une étude d'une excellente qualité dans un laps de temps très bref. Je m'en réjouis tout particulièrement parce que les catastrophes n'attendent pas. Nous avons vu depuis le 26 décembre, date du tsunami, jusqu'à hier date du tremblement de terre au Chili, nous avons assisté à une multitude de catastrophes. Bien entendu, c'est le tsunami qui a fait le plus grand nombre de victimes, mais depuis lors des individus sont morts à cause de ces catastrophes.

L'une des principales qualités du document dont vous êtes saisis est que nous avons lancé une coordination afin de fournir les ressources qui permettront de réduire la perte de vies mais aussi la perte de biens.

Monsieur le Président, je vous dirai simplement que ce groupe mérite notre reconnaissance à tous en tant que membres du Comité. Le travail réalisé est excellent d'autant plus que le laps de temps était très limité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur Camacho, je vous remercie de la présentation des travaux du groupe d'experts spécial.

Mesdames et Messieurs, j'invite à présent Monsieur Piso de la Roumanie à faire sa déclaration au nom du groupe d'experts spécial. Monsieur Piso est le représentant de l'Agence spatiale roumaine. Vous avez la parole Monsieur.

M. M.I. PISO (Roumanie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom des experts nommés au sein du groupe d'experts spécial, je tiens à remercier le Comité de me donner l'occasion de présenter le rapport intérimaire tel que repris dans le document A/AC.105/2005/CRP.13. Un document qui a été

d'ores et déjà transmis à toutes les délégations. Ce rapport intérimaire comprend un examen exhaustif des travaux réalisés par le groupe d'experts spécial, un résumé des questions débattues, les principales conclusions, recommandations et un programme de travail visant à achever ce rapport DEMISCO avant la soixantième session de l'Assemblée générale, tel que cela figurait dans le mandat du groupe d'experts spécial. Je ne procéderai pas à la lecture de tout le rapport, je vous présenterai simplement les principaux paragraphes.

Dans la résolution 59/2 du 20 octobre 2004 concernant l'examen de l'application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III, l'Assemblée générale avait convenu qu'une étude devrait être réalisée et être relative à la possibilité de créer une entité internationale chargée de la coordination et de l'optimisation réaliste de l'efficacité des services spatiaux permettant de gérer les catastrophes. L'étude devait être préparée par un groupe d'experts spécial, les experts devaient être proposés par les États membres et les organisations internationales compétentes, les recommandant.

L'Assemblée générale a également demandé au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique d'examiner les progrès réalisés au sein de ce groupe d'experts spécial lors de sa 48^{ème} session en juin 2005. Ce groupe d'experts spécial a été mis sur pied et s'est réuni pour la première fois vendredi 25 février, lundi 28 février parallèlement à la quarante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique du Comité. Ce groupe d'experts spécial était divisé en sous-groupes :

- sous-groupe 1 : bénéfiques ;
- sous-groupe 2 : gouvernance, portée et nature ;
- sous-groupe 3 : financement ;
- sous-groupe 4 : étude de cas ;
- sous-groupe 5 : site Internet de données d'observation de la Terre ;
- sous-groupe 6 : plan de mise en œuvre.

Le travail du groupe d'experts spécial a été placé sous la houlette du Comité directeur composé des responsables des sous-groupes 1, 2, 3 et des représentants du Canada, de la Chine, de la France et des coprésidents de l'équipe d'action sur la gestion des catastrophes et du Bureau des affaires spatiales. Le sous-groupe du groupe d'experts a travaillé essentiellement par courriel. Chacun des sous-groupes a élaboré son premier projet de rapport. Une réunion du groupe d'experts spécial a

eu lieu à Vienne les 17 et 18 mai 2005 au Bureau des affaires spatiales afin d'examiner le projet de rapport préparé par les sous-groupes. Dix pays membres y étaient présents ainsi que le Bureau.

Par la suite, les projets de rapport des sous-groupes ont été révisés sur la base des débats ayant eu lieu lors de la réunion de mai. L'ensemble du projet de rapport a été présenté au groupe d'experts *ad hoc* lors d'une réunion le 13 juin 2005, parallèlement à la quarante-huitième session du Comité. Lors de cette réunion, les experts ont également présenté l'actuel rapport intérimaire devant être présenté au Comité pour examen.

Les experts ont convenu à l'unanimité qu'il était plus qu'urgent de créer un mécanisme de coordination afin de garantir la coordination et l'optimisation réaliste de l'efficacité des services spatiaux utilisés dans la gestion des catastrophes. Ce groupe d'experts a convenu de dénommer ce mécanisme DEMISCO, à savoir coordination spatiale internationale pour la gestion des catastrophes. En raison des lacunes identifiées, des retombées éventuelles qui sont reprises dans le rapport intérimaire, le groupe d'experts spécial a mentionné les principaux aspects pris en compte à l'heure de définir les mécanismes de coordination.

- a) DEMISCO devrait être perçu comme un lieu d'information, une plate-forme permettant de nouer des alliances ;
 - b) DEMISCO doit être orienté vers l'utilisateur, c'est-à-dire que la communauté victime de la catastrophe doit être impliquée et que le travail doit se faire dans l'intérêt de la communauté des utilisateurs ;
 - c) DEMISCO devrait permettre de combler le fossé entre les deux communautés, communauté des catastrophes, communauté de l'espace, et créer une plate-forme où ils peuvent se rencontrer ;
 - d) DEMISCO devrait mettre les ressources existantes des agences spatiales au même niveau ;
 - e) DEMISCO devrait se focaliser sur les lacunes existantes, empêchant l'utilisation optimales de la technologie spatiale pour réduire les risques et pour mieux gérer les catastrophes ;
 - f) L'application de DEMISCO devrait être croissante et DEMISCO devrait être en mesure d'assumer ses responsabilités dès le début ;
 - g) DEMISCO doit assumer des fonctions d'information, de coordination et d'opérations ;
 - h) DEMISCO devrait inciter à une harmonisation avec des initiatives existantes, identifier des synergies et devrait également contribuer à la coordination de telles activités.
- DEMISCO doit être perçu comme une plate-forme permettant la synergie des différentes initiatives et mécanismes internationaux, technologies spatiales, gestion des catastrophes. Ces activités et services doivent se focaliser sur la coordination et l'interaction avec les autorités nationales pertinentes, les institutions scientifiques, les organisations mettant en œuvre des solutions spatiales, mais aussi les acteurs humanitaires environnementaux de protection civile et la communauté spatiale. Une fonction d'information de DEMISCO devrait inclure :
- a) Un service d'information via l'Internet couvrant toutes les activités, toutes les initiatives s'appliquant à la technologie spatiale et à la gestion des catastrophes, et notamment des informations sur les meilleures pratiques et les études de cas ;
 - b) Informations relatives à l'accès aux données archivées concernant la réduction des risques et les activités de gestion des catastrophes ;
 - c) Sensibilisation du public ;
 - d) Activités de renforcement d'audience.
- Cette fonction de coordination devrait inclure :
- a) Contribution à une coopération renforcée entre les agences des Nations Unies, avec les agences internationales, régionales, les institutions nationales, afin de combler le fossé entre l'utilisateur final et les communautés spatiales ;
 - b) Contribuer à rassembler, harmoniser les initiatives existantes et futures à l'instar de la Charte internationale relative à l'espace et aux grandes catastrophes. Le service de cartographie humanitaire

mondial, le GMES, le centre de service et le GEOS.

- c) Création de communautés de pratiques, j'entends par là des forums électroniques ;
- d) Contribution à une meilleure définition des besoins des utilisateurs, des meilleures pratiques et constituer une expérience sur la base d'une accumulation ;
- e) Négociation des politiques de données au nom des utilisateurs ;
- f) Faciliter le renforcement des capacités, notamment en définissant le programme tel que suggéré ;
- g) À la demande des institutions nationales compétentes, contribuer à la définition de la planification, de la gestion des catastrophes et des politiques concernant les technologies spatiales.

Les fonctions opérationnelles devraient inclure les éléments suivants :

- a) Contribuer à la mise en œuvre d'activités, de projets identifiés en coopération avec les points focaux nationaux. Le point d'entrée du DEMISCO est le fruit d'une demande d'un point focal national. La responsabilité du DEMISCO sera de définir les activités ou les projets en coopération avec le point focal national, d'identifier d'éventuels partenaires, ainsi que des sources de financement. Le DEMISCO pourrait mettre en œuvre le projet, avant toute chose au travers de partenaires externes.
- b) La contribution à la mise en œuvre du mandat du GEOS concernant la réduction des risques et l'atténuation des catastrophes.

Le groupe d'experts *ad hoc* est arrivé à la conclusion suivante : un mécanisme de coordination à l'instar du DEMISCO peut être mis en œuvre soit comme programme au sein du système des Nations Unies, avec un mandat, ou alors comme organisation intergouvernementale en marge des Nations Unies, mais liée aux travaux d'une agence spécifique des Nations Unies. Qui plus est, le DEMISCO pourrait se situer physiquement aux Nations Unies, par exemple au

Bureau des affaires spatiales à Vienne, ou pourrait se situer dans un État membre. Un examen initial des avantages et des inconvénients des différentes options proposées par le groupe d'experts spécial tend à montrer que le DEMISCO devrait prendre la forme d'un programme des Nations Unies sous la houlette du Bureau des affaires spatiales.

Le groupe d'experts spécial a estimé sur la base de la liste des fonctions susmentionnées que la mise en œuvre du DEMISCO allait requérir un budget annuel approximatif de 1 300 000 dollars américains, en partant du principe que le programme serait basé à Vienne, ce qui permettrait de couvrir les coûts de personnel, une équipe de dix personnes, les coûts d'exploitation d'entretien et les coûts d'exploitation généraux. Le montant total dépendrait bien entendu du fait qu'un État membre propose d'accueillir le DEMISCO, fournisse les bâtiments, une partie du personnel et également de la disponibilité de contributions en nature. Savoir si le DEMISCO se tiendra dans un État membre ou au sein du Bureau des affaires spatiales, il faut savoir que la contribution des Nations Unies au DEMISCO devrait être limitée à la couverture des coûts de trois membres de personnel, deux professionnels et une personne responsable des services généraux pour un montant total de 395 000 dollars.

Le groupe d'experts spécial a convenu des mesures suivantes :

- 1) Finalisation du rapport incluant les commentaires formulés le 13 juin 2005 à Vienne avec pour date butoir le 5 août 2005 ;
- 2) Le dispositif du rapport y compris le plan de mise en œuvre sera révisé par les membres du comité directeur, transmis à tous les membres du groupe d'experts spécial pour commentaires.
- 3) L'annexe sur les études de cas sera parachevée par les membres du sous-groupe 4 sous la houlette de la République tchèque et de l'Iran et sur la base des contributions de tous les experts. Le tout sera transmis au groupe d'experts spécial pour commentaires.
- 4) L'annexe sur le site Internet des données d'observation de la Terre sera terminée par le sous-groupe 5 présidé par la Roumanie et sera transmis à tous les membres du groupe d'experts spécial pour commentaires.

Tel que spécifié dans le mandat du groupe d'experts spécial, le rapport définitif sera présenté en septembre 2005, avant la soixantième session de l'Assemblée générale. Cette présentation en temps voulu représentera une occasion d'avancer et d'appliquer l'une des principales recommandations d'UNISPACE III.

Mesdames et Messieurs, si le DEMISCO avait déjà existé l'année dernière, peut-être que la contribution de la technologie spatiale à la gestion de la catastrophe du tsunami aurait été plus efficace. Grâce à DEMISCO, nous pouvons vous garantir que le mécanisme sera prêt, sera fonctionnel avant que la prochaine catastrophe ne survienne.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur Piso, au nom du Comité, je tiens à vous remercier vous et votre groupe d'experts spécial, pour la qualité de vos travaux. Vous avez traité de questions très pertinentes qui touchent l'ensemble de la communauté mondiale. Avant de conclure, je tiens à remercier le groupe d'experts et plus précisément, les représentants du Canada, de la Chine et de la France qui étaient les présidents des différents sous-groupes. Je tiens également à remercier le Bureau.

Des choses très pertinentes ont été dites ce matin et je demanderai aux États membres qui vous ont écouté, qui prendront la parole plus tard, de tenir tout particulièrement compte de votre conclusion, à savoir si le DEMISCO avait existé l'année dernière, la contribution de la technologie spatiale à la gestion de la catastrophe du tsunami en Asie aurait pu être plus efficace. Grâce à DEMISCO nous pouvons vous assurer que ce mécanisme est prêt et sera fonctionnel avant que la prochaine catastrophe ne survienne. Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de prêter une attention toute particulière à cette conclusion.

Un instant s'il vous plaît. Plusieurs délégations ont demandé la parole afin de formuler des commentaires sur ce rapport. Premier orateur, le représentant du Royaume-Uni.

Mme C. LAVERY (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je tiens également à exprimer mes condoléances à la délégation chilienne.

Monsieur le Président, ma délégation salue le rapport intérimaire du groupe d'experts spécial sur la gestion des catastrophes tel que figurant dans le

document A/AC.105/2005/CRP.13. Nous prenons bonne note des conclusions et recommandations s'y trouvant.

Le groupe spécial a réalisé un travail de qualité dans ce domaine. Ma délégation encourage ce groupe à conserver ce degré de qualité et à parachever leurs travaux et à finaliser le rapport.

Ma délégation continuera de soutenir les activités ciblées, la coopération internationale, qui permettra de rendre plus efficace la gestion des risques et la prévention des catastrophes sur le terrain, ce qui permettra de réduire les risques de catastrophes mais aussi leurs répercussions.

Il y a peu et partiellement en réaction au tsunami dans l'Océan indien, un groupe de travail de haut niveau sur les catastrophes naturelles a été créé au Royaume-Uni afin de présenter à notre gouvernement les principales capacités permettant d'améliorer la capacité d'intervention et la prévention des catastrophes. Le rapport a été publié le 8 juin 2005. Ce rapport prend bonne note de l'engagement de multiples pays et organisations internationales afin de lancer un système de prévention des catastrophes et de mettre sur place un système d'alerte rapide permettant de faire face à la menace représentée par les catastrophes naturelles. Le Royaume-Uni souhaite présenter ce rapport lors du Sommet du G8 en juillet 2005.

Le groupe de travail britannique a également constaté que ces programmes souffrent d'un manque de coordination. Il est essentiel d'adopter une approche plus stratégique, durable au niveau mondial. Il est essentiel également de mieux relier les programmes nationaux et internationaux, ce qui permettra une meilleure utilisation des ressources, d'éviter les doublons et de s'assurer que l'on s'efforce de combler les lacunes de l'infrastructure mondiale. Le groupe soutient totalement ce qui a été dit lors de la Conférence mondiale de Kobe sur la prévention des catastrophes en janvier 2005, à savoir qu'il est nécessaire de se doter d'un système d'alerte précoce pour tout type de catastrophes qui soit à la fois efficace et durable en s'inspirant des capacités, compétences et cadre existants. Dans ce contexte, l'on a salué la création du système d'observation de la Terre, le GEOS, et l'on a reconnu l'excellente efficacité de l'Office météorologique mondial et du système d'alerte hydrométéorologique de l'OMM tel que coordonné par les Nations Unies.

Grâce à de tels efforts visant à stimuler les intérêts à l'égard de la science, de la technologie, de l'industrie, des gouvernements en établissant des liens avec les initiatives européennes et mondiales,

ma délégation encourage à une coordination internationale accrue des services visant à lutter contre les lourdes pertes humaines et économiques et permettant d'atténuer les répercussions de cette terrible catastrophe. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante du Royaume-Uni pour son intervention. J'invite le délégué de la Belgique à intervenir.

M. M. MAYENCE (Belgique) : Je vous remercie, Monsieur le Président. La délégation belge se félicite de cette initiative et accueille avec une grande satisfaction le rapport intérimaire qui vient de nous être présenté.

Je l'ai dit hier, Monsieur le Président, l'un des soucis de notre délégation est de faire en sorte que le travail de ce Comité soit en relation directe et efficace avec ce qui se passe dans la vie de tous les jours, dans la communauté spatiale internationale. Afin qu'une initiative telle que celle de DEMISCO se concrétise, nous pensons qu'il est important de s'assurer de l'implication de toutes les personnes et organisations concernées, et surtout établir le lien avec les autres nombreuses initiatives qui existent dans le domaine de l'utilisation et de l'observation de la Terre pour la gestion des catastrophes naturelles.

Ma délégation souhaite donc s'assurer que les organisations en charge des initiatives de référence qui ont été mentionnées, et je pense particulièrement à GMES et à la Charte internationale sur les catastrophes majeures, soient à un moment ou à un autre, évidemment intégrées dans le processus d'élaboration de cette initiative DEMISCO.

Je dis cela, Monsieur le Président, parce qu'en lisant le rapport, je suis un peu étonné du fait que les discussions jusqu'à présent, et le calendrier qui nous est indiqué nous montre que nous sommes très proches d'une présentation à l'Assemblée générale, les discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent n'incluent pas des organismes tels que l'Agence spatiale européenne ou la communauté européenne. Or, vous savez que ce sont les deux principaux initiateurs d'initiatives telles que GMES et qu'en ce qui concerne l'ESA, c'est également un membre fondateur de la Charte internationale sur les catastrophes majeures. Donc, peut-être y a-t-il une clarification à apporter sur le processus.

Comment est-ce que l'ESA ou d'autres acteurs, d'autres organisations qui sont impliqués dans le système mis en place, vont être impliqués

dans la mise en place de DEMISCO ? Ça c'est une première question, et deuxième question, Monsieur le Président, quels seront les liens entre cette initiative et d'autres initiatives qui existent déjà, je pense particulièrement bien sûr, au CEOS et toutes les discussions qui ont lieu sur la constitution d'un système des systèmes au niveau global en matière d'observation de la Terre, particulièrement pour la gestion des catastrophes naturelles ?

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur Mayence, pour votre intervention au titre du point 6. Monsieur Prasad a la parole.

M. M.Y.S. PRASAD (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, nous exprimons nos condoléances au Chili qui a été victime d'un tremblement de terre, hier.

L'Inde a été ravi d'entendre la présentation quant au travail mené par notre groupe *ad hoc* dans la création et l'établissement du système DEMISCO. Nous apprécions le travail acharné mené par les experts nationaux. Nous saluons également le soutien du Bureau des affaires spatiales au groupe d'experts.

Monsieur le Président, la délégation de l'Inde a quelques commentaires à exprimer quant au fond de la présentation et quant au document CRP.13. En tant que pays en développement qui a participé à l'UNISPACE III, nous avons estimé que nos commentaires doivent également souligner des aspects historiques des recommandations quant au soutien à la gestion des catastrophes. Voici nos commentaires.

La Déclaration de Vienne a inclus une recommandation sur un système de gestion des catastrophes mondiales. Le groupe d'action de cette recommandation présidé par le Canada, la France et la Chine, ont présenté un rapport. Le rapport recommandait la création d'une organisation de coordination. Lorsque l'on a révisé les recommandations, [...] estime que des études doivent être menées quant à la possibilité de créer un organisme international. Le CRP.13 stipule que le groupe d'experts a décidé de continuer à faire référence à ce mécanisme en tant qu'organisme de coordination spatiale de gestion des catastrophes.

Nous voyons que se diluent ces recommandations. À notre avis, nous avons l'impression que l'on dilue les recommandations d'UNISPACE III. Le paragraphe 13 du CRP.13 stipule les fossés qui existent encore entre les différents systèmes en

place. Différents détails sont présentés quant aux utilisateurs de données spatiales. D'après nos expériences, il est important de bénéficier de ces données et de les coordonner dans le cadre des catastrophes naturelles. Le Bureau a organisé un atelier qui faisait participer les exploitants de satellites de communication. Mais on ne mentionne que très peu le soutien que peuvent fournir ces données satellitaires.

Au paragraphe 15, on stipule qu'il n'existe pas de mécanisme de coordination mondiale afin d'appliquer un système de gestion internationale. Nous sommes tout à fait d'accord avec cela, c'est pourquoi nous sommes préoccupés par cette initiative DEMISCO qui doit vraiment soutenir cet objectif.

Au paragraphe 16, les efforts internationaux dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles, les efforts et initiatives listés ne sont plus d'actualité, d'autres encore en cours. Nous espérons que le groupe d'experts va prendre en considération cette liste dans son rapport final.

Au paragraphe 16, dernière ligne, le financement connaîtra des problèmes dans la mise en place de cet organisme. Nous estimons que cela n'est pas correct. Il serait peut-être plus adéquat de trouver différents dispositifs de financement afin de soutenir cette initiative.

Le paragraphe 23 parle également de plus d'un million de dollars de financement, ce n'est pas suffisant par rapport aux dommages qui ont été entraînés par ces catastrophes naturelles pour les différents pays concernés. Nous avons l'impression que ce taux de financement n'est pas adéquat.

Le groupe d'experts *ad hoc* doit également analyser d'autres modalités de financement. Par exemple un modèle d'assurance ou l'on paye chaque année un tarif et les revenus récoltés doivent être transmis aux pays qui sont victimes de catastrophes naturelles. C'est ainsi qu'un tarif sera payé chaque année, plus un tarif pour les services prestés.

Le paragraphe 17 établit différents aspects de ce dispositif. On lit « l'application de DEMISCO doit aller en croissant et non pas par phases ». Pour nous ce point n'est pas clair et quelles sont les implications. Nous espérons que le rapport final prendra en considération ces implications.

Paragraphe 17 au point g), on explique que DEMISCO doit avoir une fonction de coordination, d'exploitation et de transmission des données et nous saluons l'explication de ces rôles.

Au paragraphe 18, on explique que les activités doivent se concentrer sur la coordination et l'interaction. Nous avons l'impression que nous devons mettre l'accent sur la fonction opérationnelle et non pas de coordination, car cela sera une partie intégrante de DEMISCO dès son lancement. Les trois composantes sont importantes, mais l'aspect opérationnel surtout. Le groupe d'experts spécial est d'accord pour dire que DEMISCO doit fonctionner par le biais de points focaux nationaux.

Dans ce paragraphe, nous ne comprenons pas pourquoi le groupe a décidé de contribuer à l'application du mandat de GEOS uniquement, il y a d'autres chartes qui étaient beaucoup plus actives dans la contribution aux activités de secours. D'autres organisations ont développé des stratégies de gestion des catastrophes depuis longtemps et c'est pourquoi l'aspect opérationnel de DEMISCO est vital et doit également coordonner les autres organisations qui ont déjà été impliquées dans la gestion des catastrophes. Il faut donc trouver un équilibre dans ces activités de coordination.

Paragraphe 22, concernant l'aspect de l'organisation. Nous estimons que DEMISCO doit se faire sous l'auspice des Nations Unies et doit être facilement accessible pour tous les pays. Nous estimons que c'est un point important pour la création de cette organisation internationale.

La dernière phrase stipule que DEMISCO doit être mis en œuvre en tant qu'un programme des Nations Unies sous la houlette du Bureau des affaires spatiales. Nous sommes d'accord, mais il faudrait introduire un petit changement. Dès le départ, cela doit se développer sous la houlette du Directeur du Bureau des affaires spatiales et sous la houlette des Nations Unies dans son ensemble.

Paragraphe 24, on mentionne au dernier point c) que le rapport sera soumis à l'Assemblée générale après la révision par les groupes d'action à la soixantième session de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, nous estimons que le rapport doit être révisé au sein du COPUOS avant sa présentation à l'Assemblée générale. Étant donné les questions qui doivent être améliorées dans le rapport, comme nous l'avons expliqué, nous recommandons que le groupe d'experts *ad hoc* et son rapport doivent être révisés durant la quarante-neuvième session du COPUOS avant sa présentation à l'Assemblée générale. Car nous sommes réellement préoccupés par le fait que nous avons dû intervenir au sujet de différentes préoccupations sur un rapport de deux pages. Nous sommes convaincus que ces propositions peuvent soutenir la création d'une organisation qui

peut vraiment remplir son mandat pour le bienfait du monde entier. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie pour votre intervention. Chers délégués, avant de poursuivre, j'aimerais remercier la délégation de l'Allemagne et Monsieur Bräucker en particulier. Il est d'accord pour dire que ce débat sur DEMISCO est important et c'est pourquoi nous allons ajourner sa présentation à cette après-midi, qui aura lieu pas plus tard que 16 heures, étant donné que ce débat sur DEMISCO est fort important. La Thaïlande, vous avez la parole.

M. S. ARIYAPRUCHYA (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Je salue ce document CRP.13. La question de gestion des catastrophes est un point vital pour la Thaïlande. Comme je vous l'ai déjà dit, notre gouvernement s'est penché sur la question et la Thaïlande a déjà créé son centre de prévention des catastrophes, le 30 mai, c'est-à-dire il y a à peine deux semaines.

Un bon document stimule le débat et ce document nous propose de nombreuses possibilités que nous devons examiner quant à la création, la mise en œuvre, le financement, il y a différentes questions que nous devons examiner, mais également le lien par rapport à d'autres initiatives existantes dans le monde entier. Ici, au sein des Nations Unies, si le DEMISCO est lancé c'est un point de coordination mondiale. La Thaïlande va examiner de près ce document. Le 5 août est le délai établi.

J'aimerais ajouter dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique, nous avons nommé un expert durant cette réunion. J'espère que vous pourrez introduire la Thaïlande en tant que membre du groupe d'experts. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie l'Ambassadeur de la Thaïlande pour sa contribution au débat sur DEMISCO. La France a la parole.

M. C. LECLERC (France): Merci, Monsieur le Président. En premier lieu, ma délégation souhaiterait s'associer aux condoléances qui ont été présentées à la délégation chilienne pour le tremblement de terre qui a frappé ce pays hier.

Monsieur le Président, le groupe d'experts dont le distingué délégué de la Roumanie nous a rendu compte des travaux, a fait une œuvre importante dans un délai réduit comme cela a été

rappelé. Ma délégation souhaiterait rappeler et préciser quelques points par rapport à ce qu'elle a déjà eu l'occasion de dire sur la gestion des catastrophes.

La délégation française l'a déjà dit, elle est favorable à la création d'une entité internationale chargée d'optimiser les services spatiaux pour la gestion des catastrophes. La Conférence UNISPACE III qui s'est tenue il y a déjà six ans avait donné une impulsion aux travaux de notre Comité sur cette question. L'équipe d'action n°7, puis le groupe d'experts *ad hoc* ont précisé les différentes façons dont les services spatiaux peuvent contribuer à la gestion des catastrophes et ont examiné la façon de renforcer la coordination. Le rapport d'étape qui nous a été présenté, préconise la création d'une entité légère, il n'est pas envisagé de créer une nouvelle organisation internationale. Cette entité serait positionnée au sein du système des Nations Unies et enfin, elle bénéficierait, au moins pour son démarrage, de l'appui du Bureau des affaires spatiales.

Ma délégation est d'avis que cette recommandation est intéressante. De façon générale, la France estime que les Nations Unies doivent occuper une place centrale dans la réponse collective aux crises humanitaires, en raison de leur triple avantage qui est leur légitimité, leur mandat global et leur composition universelle.

Cela dit, au sein du système des Nations Unies de nombreuses agences et institutions agissent déjà pour prévoir les catastrophes et y réagir. Le rapport d'étape cite certaines de ces agences. Ma délégation partage l'avis d'autres délégations qui ont déjà dit que la cellule DEMISCO ne devra pas dupliquer les structures et les initiatives qui existent déjà mais les renforcer, puisqu'il s'agit de rapprocher l'offre, les opérateurs de systèmes spatiaux et la demande, les utilisateurs potentiels que sont les acteurs humanitaires.

C'est pourquoi ma délégation souhaiterait souligner et appuyer particulièrement deux aspects du document CRP.13. Le premier est la question des synergies qui est évoquée au paragraphe 17 point h). Il est important que l'entité trouve sa place dans le paysage et donc que soient précisées clairement les synergies possibles avec les agences et initiatives du système des Nations Unies, mais pas seulement, qui existent déjà. Au sein du système des Nations Unies, en plus des agences qui sont déjà citées, je voudrais simplement souligner, pour mémoire, le rôle du Bureau de coordination des affaires humanitaires, et en dehors du système des Nations Unies, les proches, je voudrais

souligner le système des systèmes d'observation de la Terre, GEOS.

La deuxième remarque que souhaitait faire ma délégation, Monsieur le Président, c'est que la notion de programme des Nations Unies peut recourir une grande diversité de réalités. La délégation française a déjà eu l'occasion de dire que de son point de vue, il s'agissait de créer une structure légère, aussi bien en termes d'effectifs que de gestion parce qu'il est important de coordonner les efforts très nombreux qui existent déjà, plutôt que de créer une vaste organisation qui entrerait en concurrence avec d'autres organisations déjà actives.

En conclusion, je souhaiterais redire que ma délégation salue le travail qui a été effectué par le groupe d'experts. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de la France pour son intervention. L'Iran a la parole.

M. M. REZVANIAN RAHAGHI (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de ma délégation, j'aimerais m'associer aux intervenants précédents en exprimant toutes mes condoléances pour la catastrophe dont a été victime le Chili.

Concernant le rapport d'étape du groupe d'experts *ad hoc* quant à la création d'un organisme international de coordination dans la gestion des catastrophes, nous soutenons et saluons les efforts déployés par tous les experts, tous les pays, mais également le Bureau des affaires spatiales, qui ont participé pleinement au débat et qui ont contribué à la réalisation d'un objectif, objectif qui, s'il sera réalisé, ouvrira la voie vers une gestion des catastrophes et permettra de réduire le nombre de victimes et soutiendra les activités de reconstruction suite à ces catastrophes. Étant donné que nous avons souffert de tremblements de terre et d'inondations, nous connaissons les besoins, la nécessité de bénéficier de tels mécanismes dans le cadre de ces crises. Ce groupe d'experts nous permettra d'avancer vers la mise en place d'un tel organe.

Monsieur le Président, il y a encore certains points sur lesquels nous pouvons améliorer le rapport, mais nous voyons que ce document est la conclusion de tous nos efforts déployés dans ce domaine et nous appelons à ce que ce document soit présenté à l'Assemblée générale, car une telle initiative pourrait avoir un impact énorme sur la gestion des catastrophes naturelles et sur la

réduction du nombre de victimes et dans le cadre des activités de reconstruction.

Nous savons que certains aspects administratifs, financiers et opérationnels de cet organisme doivent encore être examinés en profondeur. Mais nous estimons que par le biais de la bonne foi et de la coopération de tous, nous pourrions y arriver.

C'est pourquoi j'aimerais saisir cette occasion pour appeler tous les membres de ce Comité à se joindre aux débats et à soutenir l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale à ce sujet à New York. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Iran pour son intervention. La Fédération de Russie, Monsieur Dzubenko a la parole.

M. P. DZUBENKO (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Je pense qu'après tout ce que nous avons entendu à ce sujet, je serai bref.

Tout d'abord, au nom de notre délégation, de notre pays, nous aimerions également exprimer nos condoléances au Chili suite au tremblement de terre qui a eu lieu hier.

Monsieur le Président, comme je vous l'ai déjà promis, je serai bref. Je pense que dans cette salle, je ne dois expliquer à personne l'importance, l'opportunité de la création d'un tel dispositif qui nous permettrait de coopérer étroitement, de bénéficier de toutes les possibilités existantes, possibilités liées à la technologie spatiale dont bénéficient les pays ici présents, les questions humanitaires auxquelles peuvent contribuer ces applications spatiales qui peuvent prévenir, atténuer ce type de catastrophes et nous permettraient de bénéficier d'un savoir-faire et d'une expérience dans ce domaine.

Concernant le travail du groupe d'experts qui nous a été présenté par Monsieur Piso de la Roumanie, je ne vais pas m'étendre sur la question mais je pense que tous nous sommes d'accord sur le fait que c'est un projet utile et fort positif. C'est pourquoi je serai bref. Nous soutenons pleinement le travail mené par ce groupe d'experts *ad hoc* et dans l'ensemble, nous nous associons aux objectifs établis par ce groupe d'experts, objectifs présentés dans le document dont nous sommes saisis.

Monsieur le Président, j'aimerais dire que le délégué de l'Inde a exprimé des commentaires fort

intéressants. En effet, des questions subsistent dans ce document dont nous sommes saisis, des questions qui n'ont pas été résolues pleinement. Nous sommes tout à fait d'accord avec le document dans son ensemble, mais nous n'avons aucune objection quant à la présentation de ce document à l'Assemblée générale. Cependant, nous aimerions obtenir des précisions, notamment au paragraphe 23 du document et autres.

Voilà, dans ce document, on lit que ce document CRP.13 peut être présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies comme je le vois ici, après un débat de la part des gouvernements, des commentaires perçus des gouvernements, et je suis tout à fait d'accord avec cette remarque. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. Si j'ai bien compris, l'on bénéficiera encore de cinq minutes d'interprétation puisqu'il est déjà 13 h 5. Avant toute chose, j'invite le représentant des États-Unis à prendre la parole. Après cette intervention il faudra faire une pause. Bien entendu, l'on peut continuer sans interprétation. Si vous souhaitez néanmoins les services d'interprétation, nous devons suspendre la séance après l'intervention des États-Unis et nous reprendrons le débat cette après-midi. Ceci dit, Monsieur Hodgkins, vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Vous me mettez dans une situation extrêmement difficile. Cela fait des années que je suis au Comité et l'on m'a toujours appris à ne jamais être l'obstacle entre les délégués et leur pause midi. Je serai donc extrêmement bref.

Je me joins à d'autres délégations afin de transmettre nos condoléances au Gouvernement chilien à la suite des pertes matérielles mais surtout humaines dues au tremblement de terre. Je me joins également à d'autres délégations afin de remercier le groupe de travail spécial pour le travail réalisé et le document réalisé qui est excellent, nous en convenons tous.

Deux commentaires généraux, davantage des questions de procédure finalement. Ma délégation a une question. Est-ce que ce rapport est prêt pour être transmis à l'Assemblée générale ? On y soulève énormément de questions concernant le statut, concernant la question de savoir si les États membres du COPUOS ont ou non avalisé ce rapport. Il est déplorable que le temps ne joue pas en faveur du groupe d'experts spécial. Nous devrions peut-être débattre plus en profondeur de ce

qu'il est possible de faire au cours de l'Assemblée générale.

C'était la première chose. Deuxième chose, l'on a suggéré au groupe d'experts spécial, c'est quelque chose que le Sous-Comité du Comité devrait peut-être examiner. Comment attirer l'attention des différentes organisations mentionnées dans le rapport et qui travaillent sur la question de la gestion des catastrophes ? Nous prenons bonne note de cette volonté d'éviter des doublons et des différents groupes, mais il faut clairement définir le processus qui nous permet de faire appel aux participants et aux organisations que nous souhaitons impliquer, c'est-à-dire comment déterminer la contribution unique que l'UNESCO peut faire vis à vis de tous les efforts actuellement déployés.

Je vous dirais que ce que doit examiner le groupe d'experts c'est que ces experts seront les protagonistes, les défenseurs de cette idée au sein même de l'Organisation. Cela ne suffit pas que le COPUOS publie un rapport et demande à l'OMM ou à d'autres organisations des Nations Unies de prendre bonne note de ces idées, il faut que l'un des membres de ce groupe présente une proposition spécifique, la soumette à ce groupe, qu'il permette à ce groupe de faire des recommandations renvoyées au COPUOS afin de savoir dans quelle niche le DEMISCO pourrait se trouver. À mes yeux, c'est la seule façon de faire bouger les choses, c'est la seule façon de s'assurer que chaque État membre sera un protagoniste, un acteur à part entière. Dire simplement, voilà, l'idée vous plaît, quel rôle pourrait-on jouer ? Car sinon, le rapport restera lettre morte et aucune action ne sera prise. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie les États-Unis de leur contribution sur ce point 6 de l'ordre du jour.

Mesdames et Messieurs, je sais que d'autres délégations souhaitent prendre la parole sur cette question du DEMISCO. Je vous demanderai de faire preuve d'indulgence et d'attendre notre retour de la pause déjeuner pour faire vos commentaires. Ce sera notre premier point à l'ordre du jour.

Ceci dit, je vais lever la séance mais avant toute chose, je vais vous présenter nos travaux pour cette après-midi. 15 heures piles, je répète 15 heures piles, nous nous retrouverons ici. Nous poursuivrons et terminerons notre examen du point 6 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III ». Je vous disais, nous allons poursuivre et terminer nos délibérations sur le point 6 « Application des

recommandations d'UNISPACE III » et nous reprendrons la considération du point 7, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-deuxième session ». Nous pourrions clôturer notre examen du point 9, « Retombées ». Nous poursuivrons notre examen du point 10, « L'espace et la société », et du point 11, « L'espace et l'eau », et le point 13, « Questions diverses ».

Comme ce Comité l'a convenu ce matin, cette après-midi, nous pourrions écouter la présentation de Monsieur Bräucker de l'Allemagne qui va nous

présenter les laboratoires scolaires DLR. Il y aura également une présentation technique par le représentant de l'UNESCO sur « L'espace et l'eau pour la vie ». Cette après-midi, le groupe de travail sur les débris spatiaux, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace du Sous-Comité scientifique et technique poursuivra ses réunions intersession qui, si je ne m'abuse, commenceront à 14 heures. Des questions ? Ce n'est pas le cas. La séance est levée jusque 15 heures piles.

La séance est levée à 13 h 9.